

CENTRE MUNICIPAL D'ACTION SOCIALE
1, rue de la Tour
10000 TROYES

COMMISSION PERMANENTE RESTREINTE

SEANCE DU 1^{ER} JUILLET 2026

La séance, présidée par M. Bret est ouverte à 10 heures 00

Objet : *Etat des Secours*

Nombre de membres : 3	
Nombre de membres en exercice :	
3	
Présents 3	Votants 3

Date de convocation 26 juin 2026
Date d'affichage 26 juin 2026

Sont présents :

- ⇒ M. Marc Bret
- ⇒ M^{me} Flavienne Lemelle
- ⇒ M. Jean Lauvergeat

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Délibération n°2026.17.01

COMMISSION PERMANENTE RESTREINTE

ETAT DES SECOURS DE LA SEANCE DU 1^{er} JUILLET 2026

La Commission Permanente Restreinte qui s'est réunie ce jour a eu à examiner 10 dossiers.

Les 10 dossiers ont été admis.

L'état de secours s'élève à 3 304,66 €

- 2 604,66 € seront versés en espèces aux bénéficiaires figurant sur l'état d'émargement,
- 700,00 € seront versés par la régie sous forme de chèques d'accompagnement personnalisé.

Il vous est proposé d'autoriser l'Ordonnateur à mandater et Madame la Trésorière à payer.

La dépense sera imputée au budget CMAS 2026, article 656 "secours".